

# Ma checklist « chauffage » pour un dossier CEE complet


## 1. Validation du RGE

- Mon RGE est valide pour les travaux concernés au jour de l'acceptation du devis.  
En cas de recours à un sous-traitant, sa raison sociale et son SIRET doivent apparaître sur les devis et facture.

## 2. Information client

Je vérifie que les informations suivantes sont présentes et correctes sur l'ensemble des documents :


- Nom et prénom du bénéficiaire
- Adresse du chantier
- Coordonnées de l'occupant (locataire) si ses revenus sont utilisés pour la précarité

-  **Mon client ne peut pas cumuler les primes pour le remplacement ou l'installation de plusieurs modes de chauffage** (voir le [tableau de cumul des opérations possible](#))  
**Exemple :** si le client procède au remplacement de son ancienne chaudière (BAR-TH-106) et à la pose d'un poêle (BAR-TH-112) il ne peut bénéficier d'une prime que pour l'une de ces deux opérations.

## 3. Chronologie du dossier

Je vérifie que les informations suivantes sont présentes et correctes sur l'ensemble des documents :

- Le client a reçu le **cadre contribution papier ou mail** au plus tard le jour de l'acceptation du devis
- Le **devis** a été daté et signé manuellement par le client au plus tôt le jour de la remise du cadre contribution
- La **facture** est éditée postérieurement à la date d'acceptation du devis et remise au client à la fin du chantier
- L'**attestation sur l'honneur** est datée et signée manuellement au plus tôt le jour de l'édition de la facture

-  **Mon client est en possession d'une version de l'ensemble des documents justificatifs du dossier : cadre contribution, devis, facture. L'ensemble des signatures présentes sur les documents doivent être cohérentes.**

# Checklist « chauffage » pour un dossier CEE complet

## 4. Points d'attention sur le devis et la facture

Je me réfère à la fiche d'opération simplifiée (voir [boîte à outils chauffage sur le site www.abokine.com](http://www.abokine.com))

- L'**intitulé de l'opération** est respecté. Exemple : "Mise en place d'une chaudière biomasse"
  - Les **marques et références des produits** utilisés sont bien spécifiées et exactes
  - Les **critères techniques** obligatoires à respecter sont repris. En cas d'opération réalisée dans le cadre de la charte Coup de Pouce, la dépose et le remplacement de l'ancien système de chauffage sont bien indiqués.
  - Lorsqu'une **date de visite préalable** est mentionnée (facultatif), la date indiquée est cohérente avec la chronologie du dossier (date antérieure à la date d'édition du devis).
  - Lorsqu'une **date d'acompte** est mentionnée, la date indiquée est cohérente avec la chronologie du dossier (date postérieure à la date d'acceptation du devis).
  - Mention de la prime (en toutes lettres) :**  
Obligatoire en Coup de Pouce, la prime doit impérativement être mentionnée et son libellé conforme aux attentes : « Prime Certificats d'Économies d'Énergie Coup de Pouce Chauffage Abokine d'un montant de X euros ». La prime est déduite du TTC.
  - Paiement de la prime :**  
Je fais l'avance de la prime à mon client (obligatoire en Coup de Pouce) :
    - je mentionne la prime sur le devis et la facture « Prime Certificats d'Économies d'Énergie Coup de Pouce Chauffage Abokine d'un montant de X euros ». La prime et son intitulé doivent être exacts.
    - je déduis la prime du TTC sur ma facture et je choisis l'option « Abokine me paie » lors de la déclaration du chantierJe ne fais pas l'avance de la prime à mon client :
    - Je ne déduis pas la prime du TTC sur mes devis et facture
    - je choisis l'option « Abokine paie mon client » lors de la déclaration du chantier
  - Le **SIRET de l'entreprise** ayant réalisé les travaux doit impérativement figurer sur ces 2 documents.
- PRECARITE** : L'avis d'imposition de l'ensemble des personnes occupant habituellement le logement est requis.  
L'adresse figurant sur l'avis d'impôt et l'adresse du chantier doivent être cohérentes. Si ces deux adresses divergent, un justificatif de domicile est à fournir en plus des pièces habituelles du dossier.

## Bonus.

Mes liens utiles :

- [Cumul des opérations CEE thermiques possibles](#)
- [Fiches simplifiées thermiques](#)
- [Notes d'infos & Mémos métiers](#)